

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL97**
Durée : **3 heures**
Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Le point de savoir si l'ouvrage ou l'élément d'équipement a été réceptionné ou non est l'une des toutes premières questions à se poser dans tous les dossiers, cas pratiques ou autres situations. C'est LE point de départ de la plupart des délais de responsabilités mais la réception ne sert pas qu'à cela. Elle opère aussi un transfert de la garde des constructions et termine le contrat d'entreprise. Il est donc fondamental de pouvoir caractériser la réception et d'en maîtriser les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Savoir caractériser la réception
- Comprendre la chronologie de la réception
- Identifier les cas légaux et le cas jurisprudentiel de la réception
- Maîtriser les conséquences de la réception
- Identifier le point de départ des différentes garanties

Programme

Introduction

- La réception : les grands principes

Première partie : La caractérisation de la réception

- Les cas légaux de réception
- Le cas jurisprudentiel de la réception

Deuxième partie : Les conséquences de la réception

- La fin des relations contractuelles entre les parties
- Le point de départ de l'action en responsabilité contre le constructeur

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réception de l'ouvrage : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos de l'intervenante, podcasts, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.